



*Convention de gestion
et de réussite éducative
2010-2011
entre la
Commission scolaire des Draveurs
et
l'école des Cépages*



*Au service
de la réussite
de chacun*



Table des matières

	PAGE
Le but de la convention de gestion et de réussite	3
Les références au cadre légal et réglementaire	4
Le contexte général de l'école	5
Le profil du taux de réussite des dernières années	6
L'arrimage du projet éducatif de l'école, du plan de réussite et des cinq buts ministériels	9
Le contexte et l'engagement au regard des cinq buts ministériels	10
Les mécanismes de suivi et de reddition de comptes	17
L'engagement des parties	18
La durée de la convention	19
Les signataires de la convention	20

1 Le but de la convention de gestion et de réussite éducative

Le but de la convention de gestion et de réussite éducative est de convenir entre la commission scolaire et les établissements des mesures requises pour assurer la mise en oeuvre de la convention de partenariat convenue antérieurement avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ainsi que la réalisation du projet éducatif de l'école ou des orientations et objectifs des centres et du plan de réussite des établissements.

2 Les références au cadre légal et réglementaire

Selon l'article 209.2 de la Loi sur l'instruction publique, la commission scolaire et le directeur de chacun de ses établissements conviennent annuellement, dans le cadre d'une convention de gestion et de réussite éducative, des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue entre la commission scolaire et le ministre.

Un projet de la convention de gestion et de réussite éducative doit être soumis pour approbation au conseil d'établissement après consultation du personnel de l'établissement.

La convention de gestion et de réussite éducative est établie en tenant compte du plan de réussite de l'établissement et de sa situation particulière. Elle porte notamment sur les éléments suivants :

- les modalités de la contribution de l'établissement;
- les ressources que la commission scolaire alloue spécifiquement à l'établissement pour lui permettre d'atteindre les buts fixés et les objectifs mesurables prévus;
- les mesures de soutien et d'accompagnement mises à la disposition de l'établissement;
- les mécanismes de suivi et de reddition de comptes mis en place par l'établissement.

3 Le contexte général de l'école

L'école des Cépages dessert une clientèle favorisée de par : 1- le niveau socio-économique favorable (indice 2) et 2- le haut niveau de scolarité des parents. Elle peut compter sur une clientèle scolaire relativement stable et variant entre 475 et 500 élèves annuellement. Elle regroupe 3 classes de préscolaire, 2 classes spécialisées (ARS et TSL), 7 groupes de 1^{er} cycle, 4 groupes de 2^e cycle et 5 groupes de 3^e cycle.

L'école est située dans un quartier, à priori résidentiel incluant un centre d'achat relativement important et qui est situé à proximité. D'ailleurs, il existe un lien étroit entre certains commerçants de ce centre d'achat et l'OPP. Une contribution importante de ces commerçants permet de réaliser des activités variées permettant de développer des liens étroits entre la clientèle de l'école et le quartier (fête annuelle de quartier, barbecue, activités thématiques, etc.). Les bénévoles membres de l'OPP, injectent dans le milieu une source importante d'énergie et favorisent ainsi grandement le développement d'un sentiment d'appartenance à l'école.

Depuis plusieurs années, le personnel de l'école est relativement stable, ce qui permet de développer ou de poursuivre divers projets à caractères pédagogiques, sportifs, communautaires et sociaux.

Au niveau administratif, au fil des ans, l'école a été administrée par deux membres de la direction. Nous amorçons cette année la gestion administrative de l'école avec une nouvelle direction adjointe à demi-temps. Cet ajustement administratif nécessite une régulation du soutien à être apporté aux enseignants et aux élèves. La collaboration avec la direction de l'autre établissement concerné est excellente, ce qui facilite grandement la gestion de divers dossiers et la disponibilité de la direction adjointe.

De plus, les élèves peuvent bénéficier sur des installations de qualité aménagées dans le parc municipal avoisinant la cour de l'école. Ces installations servent lors des récréations, des cours d'éducation physique à l'occasion ainsi que pour l'animation quotidienne des élèves inscrits au service de garde.

Le service garde de l'école offre une programmation éducative de qualité et variée. Le nombre d'élèves inscrits est élevé (en moyenne 300 réguliers et 25 sporadiques). Cette situation permet à l'école de pourvoir financièrement à certains projets, aménagements physiques ou de soutien à la pédagogie.

L'école en est à sa troisième année d'implantation du projet éducatif ayant pour thème « **À toi de bouger** ». Le projet éducatif est évalué annuellement et en avril prochain nous amorcerons la phase finale (bilan). Cet exercice permettra d'établir les fondements et les actions à prioriser pour la mise en place du futur projet éducatif et de l'arrimage de celui-ci avec les cinq voies ministérielles.

4 Le profil du taux de réussite des dernières années

Lors des épreuves ministérielles de juin 2008, 2009 et 2010, nos élèves ont obtenu des taux de réussite appréciables, et ce, malgré un nombre élevé de PIA. Pour chacune des disciplines, nos taux de réussite ont été supérieurs ou égaux à ceux de la CSD.

À noter en 2010, une baisse appréciable au niveau des mathématiques alors que ceux de la CSD ont augmenté légèrement. Au cours de 2010-11 des mesures seront mises en place pour pallier à cette situation.

N.B. Fait à remarquer, un pourcentage très élevé d'élèves a rencontré les attentes de fin de cycle pour toutes les compétences.

MATHÉMATIQUES

Résultats à l'épreuve obligatoire du MELS / bilan de fin de 3^e cycle

RÉSOUUDRE

	Moyenne CSD	Résultats école	Résultats au bilan (bulletin)
2008	53	72	81
2009	73	100	90
2010	78	78	97

MATHÉMATIQUES

Résultats à l'épreuve obligatoire du MELS / bilan de fin de 3^e cycle

RAISONNER

	Moyenne CSD	Résultats école	Résultats au bilan (bulletin)
2008	71	66	90
2009	73	90	99
2010	75	78	98

FRANÇAIS

Résultats à l'épreuve obligatoire du MELS / bilan de fin de 3^e cycle

LIRE

	Moyenne CSD	Résultats école	Résultats au bilan (bulletin)
2008	84	87	96
2009	81	99	100
2010	81	93	100

FRANÇAIS
Résultats à l'épreuve obligatoire du MELS / bilan de fin de 3^e cycle
ÉCRIRE

	Moyenne CSD	Résultats école	Résultats au bilan (bulletin)
2008	87	91	90
2009	83	95	96
2010	87	94	100

FRANÇAIS
Résultats à l'épreuve obligatoire du MELS / bilan de fin de 2^e cycle
ÉCRIRE

	Moyenne CSD	Résultats école	Résultats au bilan (bulletin)
2008			93
2009	83	86	93
2010	79	94	99

Le modèle d'encadrement pédagogique en place, le professionnalisme du personnel enseignant, le soutien apporté par les services complémentaires et la contribution des autres intervenants ne sont pas étrangers à la réussite de nos élèves. Les ajustements réalisés au quotidien par les divers intervenants démontrent l'importance apportée au travail d'équipe.

Dans le but de valider les compétences acquises par nos élèves au terme de leur passage à l'école des Cépages, nous procédons annuellement à l'analyse des résultats de nos élèves finissants, et ce, au terme d'une année de fréquentation en 1^{re} secondaire à la CSD.

À la lumière de cette analyse, il apparaît clairement que nos élèves réussissent très bien lors du passage au niveau secondaire après leur parcours à l'école des Cépages.

RÉSULTATS DE FIN 1^{re} SECONDAIRE 2010
 (32 élèves finissants de 2009 – École des Cépages)

% d'élèves ayant obtenu un résultat supérieur à ...	LIRE %	ÉCRIRE %	RÉSOUUDRE %	RAISONNER %
60%	94	90	97	97
70%	66	53	84	78
80%	38	34	72	63

RÉSULTATS DE FIN 1^{re} SECONDAIRE 2010
 (4 élèves finissants de 2009 – École des Cépages - inscrits au programme d'APPOINT)

% d'élèves ayant obtenu un résultat supérieur à ...	LIRE %	ÉCRIRE %	RÉSOUUDRE %	RAISONNER %
60%	100	50	50	75

5

L'arrimage du projet éducatif de l'école, du plan de réussite et des cinq buts ministériels

Notre projet éducatif a pour mission de rendre les élèves progressivement plus autonomes et responsables de leur réussite à partir du thème : « À TOI DE BOUGER ».

BUTS MINISTÉRIELS

ARRIMAGES AVEC NOTRE PROJET ÉDUCATIF ET PLAN DE RÉUSSITE

Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.	Organisation pédagogique particulière mise en place aux 2 ^e et 3 ^e cycles visant à favoriser le développement de l'autonomie et la responsabilisation de l'élève dans le but de faciliter son passage vers le secondaire. Assurer une transition harmonieuse entre le préscolaire et le 1 ^{er} cycle du primaire (sept-oct.).
Amélioration de la persévérance et de la réussite scolaire chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves HDAA.	Amener les élèves à identifier un ou des objectifs à long terme en ayant l'opportunité de rencontrer des personnalités qui ont réussi à réaliser leur rêve. Mettre en place les soutiens pédagogique et administratif devant permettre à certains élèves de nos deux classes spécialisées de vivre progressivement une intégration en classe régulière et éventuellement effectuer un retour dans leur école d'appartenance.
Amélioration de la langue française	Mise en place au quotidien d'une période de lecture obligatoire en classe. Utiliser collectivement l'outil développé par le comité MTI pour l'apprentissage de l'écriture. Permettre aux enseignants des 1 ^{er} et 2 ^e cycles d'évaluer de façon plus précise la « qualité du lecteur ». Impliquer les élèves dans le développement des clubs de lecture.
Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements (volet : activité physique).	Conclure des ententes contractuelles, utiliser la disponibilité du personnel spécialisé et bénéficier de la qualification du personnel en place. L'école mise sur une programmation annuelle variée et adaptée aux besoins de la clientèle selon les saisons et les intérêts des élèves. Élaboration d'un projet d'aménagement de la cour d'école.
Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.	Organisation de soirées d'informations à l'intention des parents pour les informer et les guider sur les divers scénarios en place au secondaire et à la formation professionnelle. Accroître la motivation scolaire de certains élèves (via le centre d'aide) en leur offrant la possibilité de visiter des lieux ou de rencontrer des gens du milieu du travail (métiers spécialisés ou autres occupations).

Défi : Un travail additionnel doit être entrepris afin d'introduire de façon plus explicite l'**approche orientante** dans notre prochain projet éducatif.

6 Le contexte et l'engagement au regard des cinq buts ministériels

MELS-CSD	But ministériel	Volet 1 L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.
	Arrimage avec la convention de partenariat	La réussite des élèves en vue d'une qualification reconnue qui répond aux intérêts, aux capacités et aux besoins diversifiés des élèves.
	Objectif	Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans.

ÉTABLISSEMENT	Éléments contextuels de l'établissement			
	Les taux de réussite en mathématique sont encourageants au terme des 2 ^e et 3 ^e cycles. Un écart apparaît au 3 ^e cycle concernant les résultats obtenus aux épreuves ministérielles et le bilan de fin de cycle.	Forces	Défis	
		Taux de réussite des bilans de fin de cycle très élevés au 2 ^e cycle.	Maintenir le taux de réussite aux épreuves ministérielles au 2 ^e cycle et améliorer celui au 3 ^e cycle.	
	Objectif de l'établissement	Maintenir ou améliorer le taux de réussite des élèves aux bilans de fin de cycle (2 ^e et 3 ^e cycles) et aux épreuves ministérielles en mathématique.		
	Cibles	Court terme	Moyen terme	Long terme
		Taux de réussite de 90% et plus pour le 2 ^e cycle et de 80% et plus pour le 3 ^e cycle.		
	Indicateurs	Taux de réussite des élèves ayant réussi au bilan de fin de cycle et aux épreuves ministérielles en mathématique pour les 2 ^e et 3 ^e cycles juin 2011.		
	Voies d'action	Moyens retenus		
	Prévention	Poursuivre les processus d'apprentissage en place à chacun des cycles. Favoriser le dépistage précoce auprès des élèves à risque. Poursuivre le travail de collaboration entre les divers intervenants (enseignants et services complémentaires).		
	Soutien aux élèves et valorisation	Offrir des sessions de rééducation en mathématique pour des élèves du 3 ^e cycle (session janvier-mars). Utiliser le nouveau matériel de manipulation acquis pour la 1 ^{re} année du 1 ^{er} cycle. Poursuivre les remises des méritas thématiques (8 fois/an) : comportement, rendement, implication au quotidien, amélioration, persévérance.		
Soutien aux enseignants	Offrir un soutien aux enseignants de la 5 ^e année pour quelques élèves en mathématiques (enseignant-ortho).			

6 Le contexte et l'engagement au regard des cinq buts ministériels

MELS-CSD	<i>But ministériel</i>	Volet 2 L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.		
	<i>Arrimage avec la convention de partenariat</i>	Élaborer collectivement des stratégies qui visent à accroître la persévérance scolaire chez tous les jeunes.		
	<i>Objectif</i>	Diminuer le taux d'abandon scolaire en FGJ à la Commission scolaire des Draveurs.		
ÉTABLISSEMENT	Éléments contextuels de l'établissement			
			<i>Forces</i>	<i>Défis</i>
	La très grande majorité de nos élèves réussissent bien au secondaire. Malgré cela, quelques élèves éprouvent des difficultés d'identification et de motivation.		Haut niveau de réussite de la majorité de nos élèves aux épreuves ministérielles et aux bilans de fin de cycle.	Permettre à tous les élèves de rencontrer annuellement une personnalité qui s'est distinguée tout particulièrement dans un domaine de par, sa motivation, la difficulté des épreuves rencontrées et le support dont elle a profité.
	<i>Objectif de l'établissement</i>	Soutenir les élèves éprouvant un problème d'identité et accroître la motivation scolaire chez des élèves ciblés au 3 ^e cycle.		
	<i>Cibles</i>	<i>Court terme</i>	<i>Moyen terme</i>	<i>Long terme</i>
		Réaliser une rencontre/conférence s'adressant à tous les élèves. Thème 2010-11 : le vécu et les obstacles rencontrés par un athlète paralympique.		
	<i>Indicateurs</i>	Participation de tous les élèves à une rencontre thématique. Nombre de rencontres réalisées via le centre d'aide en lien avec la thématique « Comment j'ai réalisé mon rêve ». Bilan en juin 2011.		
	<i>Voies d'action</i>	<i>Moyens retenus</i>		
	Prévention	Organiser annuellement une conférence s'adressant à tous les élèves et dont le thème est « COMMENT J'AI RÉALISÉ MON RÊVE ». Présentations au gymnase ou en classe selon les cas.		
		Organiser pour certains élèves des visites en milieux de travail.		
Soutien aux élèves	Rencontre « intimiste » de quelques élèves ciblés (via le centre d'aide) avec la personnalité invitée. Organiser des rencontres individuelles au centre d'aide en lien avec la motivation et la persévérance.			

6 Le contexte et l'engagement au regard des cinq buts ministériels

MELS-CSD	But ministériel	L'amélioration de la maîtrise de la langue française.
	Arrimage avec la convention de partenariat	Recenser et soutenir les initiatives qui permettent d'augmenter les résultats scolaires dans l'ensemble des disciplines.
	Objectif	Augmenter le taux de réussite des élèves en français lecture et écriture du 3 ^e cycle au primaire et de 5 ^e secondaire.

ÉTABLISSEMENT	Éléments contextuels de l'établissement			
	Lecture		Écriture	
	Niveau de réussite très élevé aux épreuves ministérielles et au bilan de fin cycle pour le 2 ^e et le 3 ^e cycle.		Niveau de réussite très élevé au terme des 2 ^e et 3 ^e cycles (aux épreuves ministérielles et au bilan de fin de cycle).	
	Forces	Défis	Forces	Défis
	Qualité des résultats obtenus par l'ensemble des élèves.	Maintenir ou améliorer les résultats antérieurs.	Qualité des résultats obtenus par l'ensemble des élèves.	Maintenir ou améliorer les résultats antérieurs.
	Objectif(s) de l'établissement		Maintenir ou améliorer le taux de réussite en lecture et en écriture aux épreuves ministérielles et au bilan de fin de cycle de juin 2011 pour les élèves des 2 ^e et 3 ^e cycles.	
	Cibles	Court terme : Lecture 2011 : 90% et +	Court terme : Écriture 2011 : 90 % et +	
	Indicateurs	Taux de réussite obtenu aux épreuves ministérielles et au bilan de fin de cycle de juin 2011 pour les 2 ^e et 3 ^e cycles en lecture et en écriture.		
	Voies d'action	Moyens retenus		
	Prévention	Poursuivre le dépistage précoce dès les premières difficultés en lecture et écriture (1 ^{er} cycle et ...) Vérification par les enseignantes de la « qualité de lecteur » des élèves du 2 ^e cycle (lecture à haute voix). Procéder à au moins deux reprises durant l'année à la vérification de la « qualité de lecteur » des élèves des 1 ^{er} et 2 ^e cycles. Poursuite du projet « Club de lecture » du 2 ^e cycle.		
Soutien aux enseignants	Poursuivre la mise en place de l'outil de correction-école par tous les enseignants (fil conducteur au sein de toute l'équipe/école) élaboré et mis en place par le comité MTI. Poursuivre l'implantation à la 1 ^{re} année du 2 ^e cycle du projet d'apprentissage en lecture (soutien d'une CP). Soutenir l'implantation du continuum en lecture au 2 ^e cycle (3 ^e année).			

6 Le contexte et l'engagement au regard des cinq buts ministériels

MELS-CSD	<i>But ministériel</i>	L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements.		
	<i>Arrimage avec la convention de partenariat</i>	Promouvoir le respect des différences, l'inclusion sociale, les comportements pacifiques et l'engagement social.		
	<i>Objectifs</i>			
Que chaque établissement ait élaboré et mis en œuvre un plan d'action visant à accroître l'activité physique des élèves.				
ÉTABLISSEMENT	<i>Éléments contextuels de l'établissement</i>			
	La grande majorité de nos élèves sont marcheurs. Par contre, plusieurs d'entre eux sont quotidiennement transportés par les parents. La participation active est limitée pour plusieurs élèves.	<i>Forces</i>	<i>Défis</i>	
		La présence d'installations récréatives à proximité (parc). Éducatrices physiques et éducatrices disponibles et qualifiées.	Permettre à tous les élèves de pouvoir participer à des activités sportives ou récréatives en plus des cours d'éducation physique.	
	<i>Objectif(s) de l'établissement</i>	Accroître la participation aux activités parascolaires du midi, en fin de journée, lors des périodes de classe et du service de garde		
	<i>Cibles</i>	80% des élèves doivent participer à au moins cinq périodes d'activités physiques (d'au moins 30 minutes) par étape en plus des cours d'éducation physique. 100% des groupes participent aux activités thématiques proposés par l'équipe des éducatrices physiques. 100% des élèves inscrits au service de garde doivent participer à au moins deux sessions par semaine au gymnase.		
	<i>Indicateurs</i>	Le nombre d'activités réalisées par les groupes/classes, par les groupes d'animation du SDG et par l'OPP. Bilan de la participation en juin 2011.		
	<i>Voies d'action</i>	<i>Moyens retenus</i>		
	Soutien aux élèves	<p>Activités physiques variées (compétitives) organisées par les éducatrices physiques lors des récréations (sessions thématiques offertes par niveau).</p> <p>Activités physiques incitatives supervisées par les titulaires sur temps de classe.</p> <p>Activités thématiques offertes à toute l'école (carnaval, mini-marathon, mois de l'act. phys, etc.).</p> <p>Organiser une « semaine sans Télé et jeux vidéo » avec l'OPP (janvier 2011).</p> <p>Mettre sur pied d'une programmation parascolaire diversifiée : Kinball, Basketball, Cross-country, Cheerleading, École en forme / 2^e cycle et École en forme / 3^e cycle.</p> <p>Offrir au service de garde une programmation variée au gymnase.</p> <p>Utiliser les installations récréatives (parc) de la Ville de Gatineau.</p>		

6 Le contexte et l'engagement au regard des cinq buts ministériels

MELS-CSD	But ministériel	L'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaire chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves HDAA.
	Arrimage avec la convention de partenariat	Que la réussite puisse se traduire de façon différente en fonction des capacités et des besoins particuliers de chacun.
	Objectif	Augmenter la persévérance des élèves inscrits dans le parcours de formation axée sur l'emploi au secondaire (FMS et FPT).

ÉTABLISSEMENT	Éléments contextuels de l'établissement			
	L'école accueille deux classes spécialisées (ARS pour les 6, 7 et 8 ans et TSL). L'école réalise pour la première fois une démarche d'intégration progressive en classe régulière pour des élèves ciblés en lien avec la politique d'admission et d'inscription des élèves de la CSD.	Forces		Défis
		Une équipe dynamique et dévouée. L'appui inconditionnel de l'équipe-école.		Préparer adéquatement les élèves susceptibles de vivre avec succès l'intégration en classe régulière. Obtenir le soutien des parents.
	Objectif de l'établissement	Permettre en cours d'année une intégration progressive en classe régulière d'élèves de la classe ARS (groupes 301 et 302).		
	Cibles	Court terme	Moyen terme	Long terme
		100% de réussite (intégration à temps plein en fin d'année).		
	Indicateur	Proportion d'élèves intégrés à temps plein en fin d'année.		
	Voies d'action	Moyens retenus		
	Prévention	Définir clairement les modalités d'intégration en tenant compte des caractéristiques et des capacités de chacun des élèves Identification du profil d'enseignant répondant aux besoins de chacun des élèves ciblés. Créer un lien de confiance entre l'élève et le titulaire de la classe régulière (intégration progressive). S'assurer de maintenir en cours de processus un lien étroit (de confiance et affectif) entre l'équipe d'intervention de la classe ARS et les élèves intégrés.		
	Soutien aux enseignants et aux parents	S'assurer de la collaboration des parents dans les tâches scolaires à réaliser à la maison. Faire les suivis appropriés, maintenir une communication étroite « école/maison » au quotidien. S'assurer de maintenir un lien étroit entre l'équipe de la classe ARS et les enseignants impliqués.		

6 Le contexte et l'engagement au regard des cinq buts ministériels

MELS-CSD	<i>But ministériel</i>	L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.
	<i>Arrimage avec la convention de partenariat</i>	Promouvoir la formation professionnelle et développer l'offre dans un contexte de partenariat régional.
	<i>Objectif</i>	Augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans, inscrits en formation professionnelle, en situation de continuité avec la FGJ.

<i>Éléments contextuels de l'établissement</i>				
ÉTABLISSEMENT		<i>Forces</i>	<i>Défis</i>	
		La formation professionnelle n'est pas perçue de façon positive dans notre communauté.	La grande majorité de nos élèves accèdent à la 1 ^{re} secondaire régulière, au privé ou dans un programme CSD.	Proposer des alternatives positives en fonction des forces et intérêts de certains élèves.
	<i>Objectif de l'établissement</i>	Informers les parents et les élèves du 3 ^e cycle des diverses possibilités offertes dans le réseau scolaire pour les élèves ayant des affinités académiques moindre ou ayant un goût plus prononcé pour les métiers professionnels ou semi-professionnels.		
	<i>Cibles</i>	<i>Court terme</i>	<i>Moyen terme</i>	<i>Long terme</i>
		1- 1 rencontre annuelle avec tous les parents. 2- 3 rencontres par année avec les élèves ciblés. 3- Réaliser 2 projets entrepreneuriaux.		
	<i>Indicateur</i>	Nombre de parents et d'élèves rencontrés en cours d'année 10-11. Nombre de projets entrepreneuriaux réalisés en cours d'année 2010-11.		
	<i>Voies d'action</i>	<i>Moyens retenus</i>		
	Soutien aux élèves	Rencontrer chacun des groupes du 3 ^e cycle dans le but de préciser les divers cheminements scolaires possibles. Informe les élèves des exigences et des processus de classement et de choix de cours. Faciliter les rencontres avec les établissements du secondaire.		
	Soutien aux élèves et aux parents	Réalisées des rencontres individuelles (parents et élèves) pour clarifier le processus du passage au secondaire et les avenues possibles pour les élèves ayant un retard de plus d'une année scolaire.		

	Soutien aux parents	Réaliser une rencontre pour tous les parents des élèves du 3 ^e cycle pour les informer des mécanismes de passage du primaire au secondaire ainsi que des divers parcours offerts et des exigences requises.
	Soutien aux enseignants	Réaliser des projets entrepreneuriaux (un projet au 2 ^e cycle et un projet au 3 ^e cycle) en collaboration avec notre l'AVSEC.

7 Les mécanismes de suivi et de reddition de comptes

La direction de l'établissement met en œuvre un processus de suivi soutenu auprès de son personnel afin de vérifier la progression des cibles identifiées pour chacun des buts préalablement définis.

Pour ce faire, elle entend mettre en œuvre le cycle de régulation suivant :

- Collecter des données sur les résultats obtenus.
- Comparer ces résultats à ceux des années antérieures.
- Pratiquer l'analyse des variables associées aux résultats.
- Identifier les pratiques gagnantes ou déterminer les correctifs requis.
- Mettre en application les correctifs retenus.

De plus, elle fait état auprès des parents et de la communauté, dans son rapport annuel, des résultats obtenus face aux objectifs et aux cibles préétablis.

8 L'engagement des parties

Considérant que la convention de partenariat vise à accroître la persévérance scolaire et la réussite des élèves;

Considérant que l'école des Cépages contribue à la mise en œuvre de la convention de partenariat entre le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Commission scolaire des Draveurs;

Considérant que, pour réaliser ses engagements de la convention de gestion et de réussite, l'école des Cépages dispose des ressources prévues à la politique *Répartition des ressources financières aux unités administratives et aux comités* incluant les mesures de soutien et d'accompagnement;

Considérant que l'école contribuera, s'il y a lieu, à des travaux qui seront mis en place par la commission scolaire afin de définir de nouveaux indicateurs;

Les parties conviennent des engagements suivants :

La Commission scolaire des Draveurs s'engage à :

- Soutenir l'école des Cépages dans la mise en œuvre et le suivi de sa convention de gestion et de réussite et dans le processus de reddition de comptes;
- Fournir, au fur et à mesure de leurs disponibilités, des données statistiques, de l'information ou des analyses pertinentes permettant de soutenir la mise en œuvre de la convention de gestion et de réussite.

L'école des Cépages s'engage à :

- Mettre en œuvre la convention de gestion et de réussite;
- Assurer un processus de reddition de comptes.

9 La durée de la convention

La convention de gestion et de réussite s'échelonne sur l'année scolaire 2010-2011.

Une révision sera faite après le dépôt du rapport de reddition de compte.

10 Les signataires de la convention

La présente entente entre en vigueur à la date de la signature par les parties pour une durée d'une année scolaire, c'est-à-dire jusqu'au 30 juin 2011.

En foi de quoi, ont signé, à Gatineau, le _____ 2010.

POUR LA COMMISSION SCOLAIRE :

Le directeur général de la Commission scolaire des Draveurs,

Monsieur François Jetté

POUR L'ÉCOLE DES CÉPAGES :

Le directeur,

Monsieur Mario Barrette